



BELOR

www.belor.be – info@belor.be

BELOR a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé et accrédité
Siège social : Rue de Fonteny, 20 – 1370 Jodoigne
Tél. : 010/45.41.06 - Fax. : 010/45.41.16



N° 355-INSP

RAPPORT 1035825

CONTROLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES A BASSE TENSION

Date du contrôle : 3/02/2016 Scellé Belor : Placé	Rapport précédent: 1032301	Compteur GRD : 20239577 Code EAN : demandé mais non fourni	Index : 32662.2kWh Index : 24112.5kWh
--	-------------------------------	---	--

Renseignements Belor

Inspecteur : Frédéric MOMMART Appareil(s) de mesure(s) utilisé(s) :	GSM : 0475/552.797 N° MME 10	Ordre de service : N°13372 Procédures utilisées : PTE_300 / PGS_200 / PGM_200 Type de lieux : Domestiques (art.86) / De travail (art.87 du R.G.I.E.) Schéma des liaisons à la terre : TT (article 61 du R.G.I.E.)
--	---------------------------------	--

Renseignements d'identification

Propriétaire/demandeur/adresse @: Mr Rousseau route de Rixensart, 79 à 1300 Limal
Adresse du bâtiment/chantier contrôlé : Idem
Lieux contrôlés : maison / rez / caves
Installateur / adresse : Néant / TVA / N° CI : Néant /

Objet de la visite

- Examen de conformité avant mise en service : Nouvelle art.270 Modification / extension art.270 Chantier art.270
- Visite de contrôle périodique : installation existante / revisite art. 271 / 271bis / 278 du R.G.I.E.
- Visite de contrôle avant tout renforcement de puissance art.276 du R.G.I.E.
- Visite de contrôle lors de la vente d'une unité d'habitation : art.276bis : descriptif à réaliser art.271 / art.271bis
- Visite de contrôle d'un lieu de travail sans BA4/BA5 : Nouvelle art.270 Installation existante art. 271 / 271bis du R.G.I.E.

Description générale

Fondations du bâtiment avant 1.10.1981 / Installation électrique avant / après 1.10.1981 / Date compteur : 1998
Tension de service: Mono 230V 2 X 230V 3 X 230V 3 X 400V + N / Protection compteur: 32A
Colonne d'alimentation du tableau principal : 4 x10 mm² / Différentiel général : 40A / 300mA type : A
Nombre de tableaux : 1 / Nombre de circuits terminaux : 12 / Type d'électrode de terre : piquets

Contrôle par mesures

Valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre : 14.42Ω	CONFORME
Valeur du niveau d'isolement général : 76.4MΩ	CONFORME
Contrôle de la continuité des connexions équipotentielles et des conducteurs PE :	CONFORME

Contrôle visuel hors tension

Contrôle de l'exécution de l'installation électrique conformément aux schémas :	CONFORME
Contrôle de l'état (fixations, détérioration...) du matériel électrique fixe :	CONFORME
Contrôle du repérage / identification des circuits / indication tension de service :	CONFORME
Contrôle des mesures de protection contre les chocs électriques :	CONFORME
Contrôle des appareils électriques fixes ou à poste fixes :	CONFORME
Contrôle de l'adéquation entre les protections et les sections des circuits :	CONFORME

Contrôle visuel sous tension : Non contrôlé car installation hors tension

Contrôle du bouton test des différentiels :	CONFORME
Contrôle des boucles de défauts et du raccordement correct des différentiels :	CONFORME

Contenu du rapport

Page 2: Obligations - Consignes de sécurité et d'interdictions - Assurance QA - Remarques

Photos pour le dossier

Ordre de service – Schémas électriques
Bâtiment

Conclusion : Le présent PV de contrôle correspond à l'état de l'installation électrique au moment de sa vérification et seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Règlement général sur les installations électriques et peut être mise en service. Le ou les schémas unifilaires et de positions ont été visés par l'inspecteur de l'organisme de contrôle agréé. Toute modification ou extension doit être suivie d'un examen de conformité Art.270 du RGIE

Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur avant le 03/02/2041

Prochaine visite merci de prendre rendez-vous avec notre bureau au 010/45.41.06 ou via info@belor.be

Signature de l'inspecteur

Nom de la personne présente sur place

Visa du GRD

Mr Rousseau

BELOR a.s.b.l.
Rue des Bleuets 6
13030 Rixensart
T.V.A. 0888.990.449
info@belor.be